



HAL
open science

Espace et structures locatives

Laure Sarda

► **To cite this version:**

Laure Sarda. Espace et structures locatives. Catherine Fuchs. L'espace de La Jalousie Traduire, transférer, transposer, Presses Universitaires de Caen, 2016, Bibliothèque de Syntaxe et Sémantique, 978-2-84133-777-4. hal-01318809

HAL Id: hal-01318809

<https://hal.science/hal-01318809>

Submitted on 6 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre II

Espace et structures locatives

Laure SARDA

CNRS

LATTICE (Laboratoire langues, textes, traitements informatiques, cognition – UMR 8094), CNRS, École normale supérieure, PSL Research University, université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Le texte de *La Jalousie* est, si l'on peut dire, tissé d'espace. Peu d'énoncés en effet décrivent autre chose que *la vision* des objets, des êtres et des lieux dans l'espace clos de la propriété coloniale qui sert de théâtre à tout le roman. Toutes les entités sont localisées dans l'espace avec une précision extrême, qui donne le sentiment que cette activité de localisation est l'ultime ressort du *jaloux* pour exister : c'est en se confrontant à la description immédiate et perpétuellement renouvelée des objets qu'il continue à s'inscrire dans le (ou plutôt face au) monde. Comme une araignée, il tisse sa toile dans laquelle chaque chose a une place – et le point de vue adopté pour décrire chaque chose révèle partout sa présence.

Dans une première partie, nous illustrons à travers l'analyse d'un passage les différentes ressources linguistiques mises en œuvre pour créer la représentation des êtres et des choses dans l'espace. Dans une deuxième partie, nous nous concentrerons sur «le complément locatif» (ou localisateur), dans différentes positions de l'énoncé.

1. Le déploiement de l'espace à différents niveaux de structure

Nous étudions dans cette première partie les éléments linguistiques qui contribuent à faire naître des représentations spatiales. Nous nous appuyons à titre illustratif sur le court extrait ci-dessous, qui figure au début du chapitre 9 :

1. Maintenant l'ombre du pilier se projette sur les dalles, en travers de cette partie centrale de la terrasse, devant la chambre à coucher. La direction oblique du trait sombre indique, quand on le prolonge jusqu'au mur, la traînée rougeâtre qui a coulé le long de la paroi verticale depuis le coin droit de la première fenêtre, la plus proche du couloir.

Il s'en faut d'un mètre, à peu près, pour que l'ombre du pilier, pourtant déjà très longue, atteigne la petite tache ronde sur le carrelage. De celle-ci part un mince filet vertical, qui prend de l'importance

à mesure qu'il gravit le soubassement de béton. Il remonte ensuite, à la surface du bois, de volige en volige, s'élargissant de plus en plus jusqu'à l'appui de la fenêtre. Mais la progression n'est pas constante : la disposition imbriquée des planches coupe le parcours d'une série de ressauts équidistants, où le liquide s'étale davantage avant de poursuivre son ascension. Sur l'appui lui-même, la peinture s'est écaillée en grande partie, postérieurement à la coulée, supprimant la trace rouge aux trois quarts. (§ 9.1-2, p. 210-211)

Les représentations spatiales qui naissent à la lecture de cet extrait sont déclenchées par différentes catégories lexicales et constructions grammaticales. Nous considérerons d'abord ce que l'on peut exprimer au niveau du groupe nominal.

1.1. L'expression de la forme, de la structure et de la dimension des « objets » au niveau du groupe nominal

Parmi les noms, il faut distinguer, en premier lieu, ceux qui réfèrent à une *entité* du monde représenté (*le trait, la trainée, la tache, le filet, le liquide, la peinture*) et les noms qui dénotent une *partie d'un tout*.

Ces noms de partie peuvent avoir une certaine *autonomie référentielle* s'ils dénotent un composant spécifique du tout, comme *l'ombre (du pilier), le pilier (de la terrasse), le mur (de la maison), la paroi (du mur de la maison), les dalles (de la terrasse), le carrelage (de la terrasse), la terrasse (de la maison), la chambre à coucher (de la maison), le couloir (de la maison), la fenêtre (de la chambre de la maison), les planches (du mur de la maison)*, etc. L'auteur introduit ces noms dans le texte avec des déterminants définis, comme s'ils désignaient des fragments d'un tout bien connu (en l'occurrence, quand ce tout n'est pas spécifié, des fragments de la maison ou de parties de la maison, comme nous l'avons indiqué). Ce mode de dénomination force le lecteur à une certaine familiarité avec ces entités¹. L'entité-tout reste souvent non spécifiée, puisqu'elle est supposée faire partie de la connaissance partagée.

En revanche, d'autres noms relationnels comme *la partie, la surface, le coin* requièrent que l'entité-tout soit spécifiée. Ces noms désignent une portion d'espace qui n'est pas une partie propre de l'entité-tout, mais une partie qui possède des *propriétés spatiales générales*. Ainsi, on peut parler de *la partie centrale [le centre] de la terrasse*, comme de celle d'un champ, d'un cadre, d'une maison, d'une feuille, etc. Ces noms relationnels peuvent donc désigner des parties de n'importe quelle entité,

1. Voir le chapitre III de ce volume.

ils *ne sont pas* référentiellement autonomes : ils doivent être « ancrés » par rapport à une entité-tout, et la portion d'espace dénotée est déterminée en fonction des propriétés spatiales de l'entité-tout. Par exemple, *le bord de la tasse* et *le bord de la rivière* vont dénoter des zones bien différentes, mais le nom *bord* exprime des propriétés spatiales générales qui sont ajustées à l'entité-tout avec laquelle il est construit. Ces noms relationnels permettent de désigner des zones spatiales sur un grand nombre d'entités. On les trouve par ailleurs construits avec différentes prépositions et en particulier avec la préposition *à*². Leur emploi est alors assimilé à celui d'une préposition composée, comme on peut le voir clairement dans les deux extraits ci-dessous :

2. La dépression a été défrichée, ici, sur la plus grande partie de sa largeur : il ne reste plus, à l'heure actuelle, qu'un liseré de brousse d'une trentaine de mètres, **au bord du** plateau, lequel se raccorde **au flanc de** la vallée par un arrondi, sans crête ni cassure rocheuse. (§ 2.3, p. 32-33)
3. [...] L'une est posée **sur le bord** du long buffet, **vers son extrémité** gauche ; [...]. (§ 1.29, p. 20)

Examinons ce que désignent les noms référentiels ou partiellement référentiels dans l'extrait choisi du chapitre 9 cité en (1). Ils renvoient à des objets (*ombre, dalles, trait*, etc.) et des lieux (*la terrasse, la chambre à coucher, le couloir*). Certains, comme *ombre, trait, filet, traînée, liquide*, dénotent des référents labiles. Ils possèdent une forme (allongée), mais aucune orientation intrinsèque, à l'inverse (par exemple) d'un objet fonctionnel comme une théière – dont le haut est prototypiquement associé à l'ouverture où se trouve le couvercle, l'avant au bec verseur, et l'arrière à la poignée³. La théière possède ainsi un côté droit et un côté gauche, définis intrinsèquement par rapport à ses parties fonctionnelles. Or, aucune des entités dénotées par les noms *ombre, trait, filet, traînée, liquide* ne possède de telles propriétés d'orientation intrinsèque. Leur repérage dans l'espace doit donc se faire par des descriptions qui les mettent en relation avec d'autres entités, soit déictiquement par rapport à l'observateur, soit par rapport à d'autres référents introduits dans le texte.

On trouve aussi dans cet extrait quelques *nominalisations* : *progression, disposition, ascension*. Le nom *disposition*, dérivé d'un verbe transitif, apparaît

2. Aurnague 2004.

3. Vandeloise 1986.

nécessairement avec son objet (*la disposition des planches*). Le syntagme (*la disposition imbriquée des planches*) fait référence à un résultat statique («les planches ont été disposées de manière imbriquée») pour présenter au travers de la forme nominale un *fait*⁴. Les noms *progression* et *ascension* font, quant à eux, référence à un procès dynamique. Ces prédicats nominaux vont de pair avec les prédicats verbaux (*partir, prendre, gravir, remonter, s'élargir, poursuivre*). De façon très surprenante, ces prédicats décrivent dynamiquement le parcours d'un liquide qui a coulé, dans un état passé, de l'appui de la fenêtre jusque sur le sol. Mais l'œil suit la trace en sens inverse, du bas vers le haut, comme si c'était le mouvement original du liquide, bousculant les lois de la physique et présentant la réalité perçue comme LA réalité.

Enfin, on trouve un nom de *mesure* (*un mètre*), qui permet, dans le contexte où il apparaît, d'exprimer une distance entre deux entités : *l'ombre du pilier* et *la petite tache ronde*. La construction utilisée est assez marquée (*Il s'en faut d'un mètre, à peu près, pour que X, pourtant déjà très longue, atteigne Y*). Elle laisse transparaître la présence de l'observateur au travers de ses approximations (*à peu près*), de ses jugements (*pourtant déjà très longue*). Là encore, la scène est en réalité statique, mais perçue dynamiquement au fil du regard qui se déplace d'une entité à l'autre pour jauger la distance qui les sépare.

Notons que la plupart des noms apparaissent dans des groupes nominaux comportant un certain nombre de *modificateurs*, qui enrichissent ainsi la description (en particulier spatiale) des entités.

Les noms sont modifiés par exemple par des adjectifs qui spécifient la localisation d'une zone (*centrale*), l'orientation (*oblique, verticale*), ou bien des caractéristiques de dimension et de forme (*longue, ronde, mince*), ou des caractéristiques de disposition réciproque (*imbriquée, équidistants*). Les adjectifs relationnels, comme *proche de*, fonctionnent sur un schéma prédicatif du type (*être Adj de*); ainsi dans le groupe *la fenêtre la plus proche du couloir*, on peut aisément restituer la relation prédicative sous-jacente : la fenêtre qui est la plus proche du couloir⁵. Enfin, un adjectif d'orientation comme *droit*, modifiant dans l'extrait le nom *coin* dans le groupe nominal *le coin droit de la première fenêtre*, ne peut être interprété que par rapport à la position de l'observateur-narrateur, qui, selon l'ensemble des descriptions fournies, se trouve probablement sur la terrasse, face à la maison. C'est donc à partir de l'endroit où il se trouve qu'il peut qualifier de *droit* le coin de la fenêtre (le plus probable étant qu'il projette une

4. Van de Velde 2006.

5. Borillo 1998.

orientation en miroir, le côté droit de la fenêtre correspondant à son côté droit lorsqu'il fait face à celle-ci).

Les noms sont aussi fréquemment modifiés par des groupes prépositionnels remplissant des fonctions de complément du nom, qui relient divers contenus sémantiques (*l'ombre du pilier, la direction du trait, le coin droit de la première fenêtre, le soubassement de béton, l'appui de la fenêtre, la disposition imbriquée des planches, une série de ressauts équidistants*).

Enfin, les groupes nominaux peuvent aussi être modifiés par une proposition relative. On en trouve trois cas dans l'extrait (1), qui sont rappelés ci-dessous en (a), (b) et (c). L'expansion par la relative établit dans ces exemples une prédication locative dynamique :

- a. la traînée rougeâtre qui a coulé le long de la paroi verticale depuis le coin droit de la première fenêtre, la plus proche du couloir
- b. un mince filet vertical, qui prend de l'importance à mesure qu'il gravit le soubassement de béton
- c. coupe le parcours d'une série de ressauts équidistants, où le liquide s'étale davantage avant de poursuivre son ascension

En (a), la relative contribue à déterminer la référence de son antécédent, *la traînée rougeâtre*, qui n'a pas été évoquée dans le contexte précédent. Mais cette détermination consiste à localiser *la traînée*, ou plus exactement à évoquer son «histoire passée», son parcours, qui est décrit d'abord dans le bon sens, du haut vers le bas : elle a coulé depuis le coin de la fenêtre, le long de la paroi verticale.

En (b), l'antécédent nominal est indéfini, il n'a pas besoin d'être plus déterminé, il est coréférent à *la traînée rougeâtre*. La relative poursuit le récit, au présent, exprimant le parcours du mince filet, cette fois-ci du bas vers le haut.

Enfin, dans le troisième exemple (c), la relative réintroduit le référent topique sous une nouvelle dénomination (*le liquide*) et poursuit la description de son parcours vers le haut.

Cet inventaire rapide des possibilités d'expression d'informations spatiales au niveau du groupe nominal est loin d'être exhaustif. D'autres possibilités existent et sont exploitées dans le texte. On peut pointer un dernier phénomène riche de possibilités, celui de la construction détachée, impliquant une prédication seconde. Dans l'extrait (4) ci-dessous, *debout*, noyau du groupe détaché, fonctionne comme attribut du sujet de la prédication sous-jacente «le personnage est debout sur l'appontement» :

4. [...] **Debout sur l'appontement**, le personnage qui surveille le débris flottant commence lui-même à s'incliner, sans rien perdre de sa raideur. [...] (§ 7.76, p. 171-172)

Toutes les possibilités d'expansion du groupe nominal peuvent se cumuler pour évoquer, à ce seul niveau, des représentations spatiales fort complexes. Nous concluons cette première partie sur un exemple à cet égard évocateur :

5. [...] C'est une ligne brisée, à angles alternativement rentrants et saillants, dont chaque sommet appartient à une parcelle différente, d'âge différent, mais d'orientation le plus souvent identique. (§ 2.4, p. 33)

Dans cet exemple, un présentatif *c'est* introduit un groupe nominal dont le nom-tête *ligne* est modifié par l'adjectif *brisée* spécifiant la forme de la ligne ; puis par un groupe prépositionnel dont le nom-tête *angles* (spécifiant la nature des « brisures ») est lui-même modifié par deux adjectifs *rentrants* et *saillants*, qui indiquent des formes opposées et sont mis en relation de succession temporelle par l'adverbe *alternativement*. La capacité de représentation à partir du texte est déjà fortement sollicitée, mais ce n'est pas tout : le nom au pluriel *angles* est lui-même le support d'une relative en *dont* qui introduit le nom *sommet*. Ce nom est un nom relationnel qui s'interprète par rapport à l'antécédent *angles*. De plus, *sommet* est précédé du déterminant indéfini *chaque* qui oblige à saisir la totalité des angles de manière distributive pour conceptualiser chaque sommet de chacun des angles qui, ensemble, constituent la ligne brisée. Enfin, la prédication de la relative invite à mettre en relation ce groupe nominal (*chaque sommet de chaque angle*) avec le groupe nominal *une parcelle différente*, groupe nominal au singulier qui réfère à une pluralité de parcelles associées distributivement à *chaque sommet*. Pour terminer cette description, deux groupes prépositionnels coordonnés par le connecteur oppositif *mais* viennent qualifier le groupe nominal *une parcelle différente*, le premier indiquant l'âge, le second signalant une ultime information spatiale, leur *orientation le plus souvent identique*. Nous avons là un groupe nominal qui rassemble dans ses différentes expansions la possibilité de faire référence à une réalité spatiale complexe.

1.2. La localisation : les relateurs et les éléments mis en relation

Nous illustrons, dans ce paragraphe, la façon dont sont établies les *relations spatiales*, en nous appuyant toujours sur l'extrait du chapitre 9 cité en (1), que nous reprenons ci-dessous pour plus de commodité :

1. Maintenant l'ombre du pilier se projette sur les dalles, en travers de cette partie centrale de la terrasse, devant la chambre à coucher. La direction oblique du trait sombre indique, quand on le prolonge jusqu'au mur, la traînée rougeâtre qui a coulé le long de la paroi verticale depuis le coin droit de la première fenêtre, la plus proche du couloir.

Il s'en faut d'un mètre, à peu près, pour que l'ombre du pilier, pourtant déjà très longue, atteigne la petite tache ronde sur le carrelage. De celle-ci part un mince filet vertical, qui prend de l'importance à mesure qu'il gravit le soubassement de béton. Il remonte ensuite, à la surface du bois, de volige en volige, s'élargissant de plus en plus jusqu'à l'appui de la fenêtre. Mais la progression n'est pas constante : la disposition imbriquée des planches coupe le parcours d'une série de ressauts équidistants, où le liquide s'étale davantage avant de poursuivre son ascension. Sur l'appui lui-même, la peinture s'est écaillée en grande partie, postérieurement à la coulée, supprimant la trace rouge aux trois quarts. (§ 9.1-2, p. 210-211)

Dans cet extrait, on trouve essentiellement des *prédicats dynamiques*. Pour autant, il est intéressant de noter que rien dans la scène décrite dans cet extrait n'est proprement dynamique. Comme on l'a vu, cette scène décrit l'ombre du pilier à un moment donné (*maintenant*) à un mètre de distance de la fin de la trace qu'a laissée sur le sol un liquide qui a coulé depuis la fenêtre. Certains des prédicats sont des verbes de mouvement plus ou moins prototypiques (*se projeter, couler, atteindre, partir, gravir, remonter*), d'autres indiquent un changement de dimension (*prendre de l'importance, s'élargir, s'étaler*), d'autres enfin sont des verbes d'action transitifs n'impliquant pas intrinsèquement de relation spatiale (*indiquer, prolonger, couper, supprimer*). On note un usage de prédicats dynamiques avec des entités statiques inanimées, représentatif d'un procédé largement utilisé dans le roman. Ce phénomène, qui est appelé *mouvement fictif* dans la littérature spécialisée, consiste à présenter des scènes statiques avec du lexique et des constructions dynamiques⁶.

Regardons à présent de plus près comment s'établit un *processus de localisation*. C'est un processus de repérage très général, un processus relationnel dans lequel une entité (le repéré) est mise en relation avec un repère (par exemple *l'ombre du pilier* repérée par rapport aux *dalles*). Empruntant à la théorie de la *Gestalt*, ce processus a été décrit en sémantique cognitive comme une relation entre une «Figure» et un «Fond»⁷,

6. Talmy 1996, 2000; Matlock 2004, 2006.

7. Talmy 2000.

ou – autre terminologie – entre une «Cible» et un «Site»⁸. Le large succès terminologique de ces couples «Cible/Site» ou «Figure/Fond» dans les travaux sur la description des relations spatiales a eu tendance à réduire et à simplifier la complexité observable dans la langue en usage. Cette simplification a conduit à mettre en avant quelques constructions «phares», pour ainsi dire prototypiques, laissant dans l'ombre des exemples plus complexes ou moins attendus. Il a ainsi été souligné que tout processus de localisation se manifeste comme une relation asymétrique où le repéré serait généralement plus mobile que le repère, plus fixe et plus imposant perceptivement⁹. De ce fait, il est plus naturel de dire que *le chat est sur le paillason*, plutôt que *le paillason est sous le chat*, même si les deux énoncés font référence à une unique situation. À cet égard, il est intéressant d'observer la liberté avec laquelle Robbe-Grillet teste toutes les possibilités, bien au-delà des constructions simples entre une «Cible» et un «Site». Il n'hésite pas à adopter le point de vue le moins naturel: *À gauche un rond de feutre, spécialement affecté à cet usage, reçoit le socle circulaire de la lampe à essence, dont l'anse retombe par derrière* (§ 7.66, p. 168). Dans cet énoncé, l'ordre des mots est sans doute motivé par la volonté de rhématiser la lampe, plutôt que le rond de feutre. Il est possible également que cet ordonnancement traduise simplement le mouvement du regard: le rond de feutre serait le premier point d'accroche du regard, à partir duquel le socle de la lampe, puis la lampe et son anse seraient perçus à leur tour.

L'expression de la relation type entre une «Cible» et un «Site» dans une phrase simple comme *la tasse est sur la table* peut donner l'illusion d'une uniformité dans la manière d'exprimer ces relations. Or, cette relation peut être établie à différents niveaux de structure. Par exemple, comme on l'a vu en partie au point précédent, dans les expansions prépositionnelles (*un sur la rive droite, deux sur la rive gauche*, § 5.32, p. 109) et propositionnelles du groupe nominal (*la traînée rougeâtre qui a coulé le long de la paroi*), dans les nominalisations (*la progression [sous-entendu: du mince filet] vers l'appui de la fenêtre*), dans les prédications secondes (*Debout sur l'appontement, le personnage [...]*, § 7.76, p. 171-172), dans les subordonnées (*[...] à mesure qu'il gravit le soubassement de béton; quand on le prolonge jusqu'au mur [...]*) – et très largement, comme nous le verrons dans la deuxième partie, par le détachement d'un groupe adverbial (*À gauche de la jetée, la mer est encore plus calme*, § 7.39, p. 157). Le lieu d'insertion des entités mises en relation de localisation dans la phrase présente donc une grande variété.

8. Vandeloise 1986; Langacker 1987.

9. Vandeloise 1986.

La phrase simple prototypique *la tasse est sur la table* peut également donner l'illusion d'une correspondance systématique entre un sujet et la «Cible», entre un objet (direct, prépositionnel, ou attributif) et le «Site», et entre un prédicat verbal et le relateur. Mais de fait, là encore, beaucoup de constructions sont possibles où ces rôles ne se correspondent plus de la même façon. Dans l'exemple (6) ci-dessous, la forme passive renverse la structure de base pour faire figurer le «Site» (*la lettre*) en position sujet, et la «Cible» (*une écriture*) dans la fonction d'un complément d'agent introduit par *de*:

6. [...] La lettre, au-dessus, est couverte d'une écriture fine et serrée, perpendiculaire au bord de la poche. (§ 5.45, p. 114)

On observe dans cet exemple les limites des concepts de «Cible» et «Site», dans la mesure où l'écriture est elle-même constitutive de la lettre: sans l'écriture, la lettre ne serait qu'une feuille de papier.

L'auteur n'hésite pas à faire usage de ces structures «renversées» où le «Site» occupe la position du sujet:

7. [...] Tout autour, la mer **est semée de** pirogues [...]. (§ 7.36, p. 156)
8. À l'intérieur du sous-main, le buvard vert **est constellé de** fragments d'écriture à l'encre noire [...]. (§ 7.67, p. 168-169)
9. Dans la zone de terre nue qui sépare celle-ci de ceux-là, le sol **scintille des** innombrables toiles chargées de rosée [...]. (§ 7.92, p. 176-177)
10. [...] Dans sa partie droite, plusieurs boîtes **renferment** des vieilles lettres [...]. (§ 7.70, p. 170)

Une autre possibilité se présente lorsque le sujet d'un verbe endosse le rôle d'agent – le verbe prenant alors un sens causatif. C'est ce qu'on observe dans l'exemple (11) ci-dessous, où c'est l'objet clitique (*les* – mis pour *les verres*) qui devient le «Site», et la «Cible» (*eau gazeuse*) est introduite par un groupe prépositionnel comitatif:

11. [...] Elle débouche le cognac et en verse dans les trois verres alignés. **Elle les emplît ensuite avec l'eau gazeuse.** [...] (§ 5.18, p. 105)

Comme nous l'avons souligné, la simplicité théorique du couple «Cible/Site» peut rapidement se révéler non opératoire face à la complexité des relations exprimées. Dans le fragment d'énoncé cité en (1), extrait du § 9.2, *la disposition imbriquée des planches coupe le parcours d'une série de ressauts équidistants*, le sens qui se dégage outrepassé l'usage

standard du verbe transitif *couper*. On pourrait à la limite rapprocher cet énoncé de la structure causative illustrée en (11) ci-dessus, et envisager le sujet (*la disposition imbriquée des planches*) comme Agent (certes non prototypique), l'objet (*le parcours*) comme « Site », et le groupe prépositionnel (*d'une série de ressauts équidistants*) comme « Cible ». Tout cela dans la mesure où l'on parvient *in fine* à conceptualiser la localisation d'une série de ressauts équidistants sur (ou coupant) le parcours, à cause de la disposition imbriquée des planches. L'usage du verbe transitif *couper* à la forme active (avec un sujet inanimé ayant la forme d'une nominalisation présentant le résultat d'un procès comme un fait) peut surprendre : il oblige à faire un certain effort de conceptualisation, d'autant que la structure interne des référents du sujet et de la « Cible » correspond à un collectif (les interstices entre les planches, les ressauts) et aboutit à une lecture distributive du prédicat *couper*. Cet usage n'en est pas moins parfaitement acceptable ; il montre combien Robbe-Grillet sait habilement exploiter les possibilités de la langue en faisant entrer des objets inanimés dans des procès transitifs. Dans (1), au § 9.1, la façon dont le prédicat *indiquer* permet d'identifier la position de *la traînée rougeâtre* par rapport à *la direction oblique du trait sombre* et son prolongement *jusqu'au mur* est remarquable. Si, d'un côté, la traînée est localisée par rapport à *la direction oblique du trait sombre*, elle est aussi localisée par rapport au mur (*quand on le prolonge jusqu'au mur* – notons la nature parfaitement mentale de l'action). Et, par ailleurs, elle est localisée dynamiquement par rapport à sa coulée *le long de la paroi verticale depuis le coin droit de la première fenêtre, la plus proche du couloir*. Parmi cette profusion de repères, il devient difficile de décider quel constituant endosse le rôle de « Site », ou, si l'on considère qu'il y en a plusieurs, la question est de savoir s'il faut ou non les hiérarchiser, et si oui, sur quels critères. Une autre possibilité serait de réserver exclusivement ces termes « Cible/Site » à la description des seuls énoncés ayant un prédicat locatif, ou un prédicat de mouvement. L'inconvénient serait alors de laisser de côté une foule d'indications spatiales véhiculées par des prédicats non spatiaux (comme *indiquer* ou *couper* par exemple). Nous ne trancherons pas cette question ici, mais nous voulons seulement souligner la difficulté d'englober la complexité linguistique dans le couple « Cible/Site ».

Nous avons souligné un usage important de prédicats dynamiques avec des entités statiques inanimées dans cet extrait. Cet usage du mouvement fictif est, nous l'avons dit, représentatif d'un procédé largement utilisé par l'auteur. Il traduit en quelque sorte le fossé qu'il y a entre la réalité (la chose en soi), et la construction par la perception (par le regard) de représentations de cette réalité. Dans l'univers du roman, l'homme est face au monde : « L'homme regarde le monde, et le monde ne lui rend pas

son regard»¹⁰. C'est seulement l'activité mentale de l'homme (son activité pensante), dans l'instant présent, associée à son observation scrupuleuse du monde, qui lui permet de créer des liens entre ses représentations des objets perçus. Mais, ce faisant il construit un réseau de liens entièrement mental; il reste enfermé dans ses représentations des choses, sans pour autant se lier aux choses elles-mêmes.

Cet extrait particulier en (1) où le mince filet, qui de fait, n'est plus qu'une trace inerte, «remonte» depuis le sol jusqu'à la fenêtre, illustre bien cette projection de l'œil de l'observateur qui se déplace et relie les différentes perceptions les unes aux autres, tentant aussi de faire revivre un monde qui se présente comme figé. Cette démarche correspond peut-être aussi, au début du dernier chapitre, à une ultime tentative de remonter le temps, de refaire le parcours en sens inverse pour remonter à la source. On peut mettre en regard de l'extrait (1) (§ 9.1-2), le passage cité en (12) ci-dessous (§ 7.46-48) qui s'applique à décrire la structure de la maison, soulignant la disposition des planches (§ 7.46-47) et le détail de la coulée (§ 7.48), avant que tout chavire dans ce qu'il nomme *cette nuit sans contour* :

12. Extérieurement, les murs de la maison montrent au contraire des planches placées dans le sens horizontal; elles sont aussi plus larges – vingt centimètres environ – et se chevauchent l'une l'autre par l'extrême bord. Leur surface n'est donc pas inscrite dans un plan vertical unique, mais dans de multiples plans parallèles, inclinés de quelques degrés et distants entre eux de l'épaisseur d'une planche.

Les fenêtres sont encadrées d'une moulure et surmontées par un fronton en forme de triangle très aplati. Les lattes qui composent ces ornements ont été clouées par-dessus les voliges imbriquées constituant la paroi, si bien que les deux systèmes ne sont en contact que par une série d'arêtes (le bord inférieur de chaque planche), entre lesquelles subsistent des jours très importants.

Seules sont appliquées par toute leur superficie les deux moulures horizontales : la base du fronton et la base de l'encadrement, sous la fenêtre. **Dans le coin de celle-ci, un liquide foncé a coulé le long du bois, traversant les voliges l'une après l'autre d'arête en arête, puis le soubassement de béton, traînée de plus en plus étroite qui finit par n'être qu'un filet, et atteint le sol de la terrasse au milieu d'un carreau, s'y achevant en une petite tache ronde.** (§ 7.46-48, p. 160-161)

10. Robbe-Grillet [1963] 2013 : 65.

La juxtaposition de ces deux passages (1) et (12) illustre la façon dont l'auteur inscrit dans le détail de la description spatiale, qui à de nombreux égards peut sembler insignifiante, une question plus fondamentale : le rapport de l'homme face au monde. Ce qui est mis en scène, c'est l'activité d'observation. Cette activité produit des *représentations* d'objets. Ces objets du monde et leur représentation mentale dans la conscience de l'observateur acquièrent une vie indépendante les uns vis-à-vis des autres. Ils sont deux choses différentes. Les représentations (images mentales des objets perçus) sont répétées, voire ressassées et souvent légèrement modifiées comme nous venons de le voir, d'une mention à l'autre. C'est comme si elles se détachaient de leur support, de leur ancrage dans le monde.

Au chapitre 7, dans l'extrait rapporté en (13) ci-dessous, l'auteur décrit le sommet de l'angoisse, lorsque tous les moyens de perception sont anéantis par la nuit (qui empêche de voir) et le silence (qui l'oblige à plonger dans son intériorité) :

13. Le sifflement absent de la lampe à pression fait mieux comprendre la place considérable qu'il occupait. Le câble qui se déroulait régulièrement s'est soudain rompu, ou décroché, abandonnant la cage cubique à son propre sort : la chute libre. Les bêtes ont aussi dû se taire, une à une, dans le vallon. Le silence est tel que les plus faibles mouvements y deviennent impraticables. (§ 7.82, p. 173)

À ce moment-là, le roman décrit *la chute libre* comme l'enfermement de l'homme dans l'espace clos de ses représentations mentales (*la cage cubique*).

2. La place du localisateur

Nous examinons dans cette deuxième partie les énoncés comprenant des « compléments de lieu » dont le statut varie, notamment en fonction de leur position dans l'énoncé. Pour éviter les difficultés liées à la détermination de ce statut (adjectif ou argument, intra- ou extraprédicatif), nous parlerons du « localisateur » (LOC). Nous nous intéresserons principalement à l'ordre des mots, pour proposer une description des combinaisons observées. La position des localisateurs est parfois associée à une fonction syntaxique spécifique, mais il faut être attentif au fait que la place de surface ne reflète pas nécessairement une fonction donnée. Par exemple, si on associe aisément les positions initiale ou insérée à un statut extraprédicatif, il n'empêche que certains localisateurs réalisés dans ces places sont intraprédicatifs.

Nous examinerons donc les localisateurs dans la place où ils apparaissent, pour observer leurs fonctions : fonctions syntaxiques, fonctions référentielles, fonction de localisation, fonctions discursives. Nous procéderons

pas à pas en examinant d'abord le localisateur en position initiale devant le sujet (LOC S V), en position finale après le verbe (S V LOC), en position insérée entre le sujet et le verbe (S LOC V) ou entre le verbe et ses compléments; puis, pour finir, nous examinerons les cas où plusieurs localisateurs sont réalisés conjointement dans la même phrase dans plusieurs positions. Nous ne parlerons donc pas ici de l'inversion locative (LOC V S), cette construction étant largement traitée par ailleurs¹¹.

2.1. Le localisateur en position initiale

Lorsque le localisateur est en position initiale devant le sujet, il tend généralement à être détaché par une virgule et à fonctionner comme un élément périphérique (extraprédicatif).

On trouve pourtant dans le roman quelques exemples où le localisateur en position initiale n'est pas détaché par une virgule. Il est difficile de déterminer quel est l'effet produit par l'absence de la virgule dans des cas comme les suivants :

14. Pour se rendre à l'office, le plus simple est de traverser la maison. Dès la porte franchie, une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscurité. **À droite** la porte du bureau **est entrebâillée**. (§ 2.55, p. 48)
15. [...] **À gauche** un rond de feutre, spécialement affecté à cet usage, **reçoit le socle** circulaire de la lampe à essence, dont l'anse retombe par derrière. (§ 7.66, p. 168)
16. [...] **Sur ce côté (le côté droit)** la tête **s'incline**, de manière à mieux offrir les cheveux à la brosse. [...] (§ 3.2, p. 64-65)
17. [...] **Sur le pont de rondins** l'indigène accroupi **a disparu**. [...] (§ 2.31, p. 42-43)
18. **Dans tout le bureau** brusquement le jour **baisse**. [...] (§ 6.48, p. 137-138)
19. Autour de la lampe, la ronde des insectes est toujours exactement la même. [...] **Sur le fond noir** ils **ne forment**, eux aussi, que des taches claires, qui deviennent de plus en plus brillantes à mesure qu'elles se rapprochent de la lumière [...]. (§ 7.22, p. 150-151)

11. Voir les chapitres IV et V et la seconde partie de ce volume.

D'un point de vue prosodique, le fait de ne pas mettre la virgule conduit à une «voix» monocorde qui peut manifester un «détachement du monde», une sorte de voix d'automate.

On peut noter que, dans ces énoncés, le localisateur en position initiale a vocation à porter sur toute la proposition. C'est particulièrement net dans un énoncé comme (17), où l'interprétation référentielle serait différente si le groupe prépositionnel figurait en fin de phrase : il serait dans la portée du verbe (*l'indigène accroupi a disparu sur le pont de rondin*). De même pour (14) (*est entrebâillée à droite*) et (16) (*s'incline sur ce côté*), où la postposition du localisateur conduirait aussi à interpréter le localisateur dans la portée du verbe comme un constituant intraprédicatif. Cette question de portée est moins centrale dans les autres exemples, et pourtant le déplacement du localisateur en une autre position que la position initiale altérerait la structure du texte et son interprétation.

Pour les localisateurs, la raison d'être en première position est qu'ils indiquent indirectement le déplacement du regard de l'observateur. Cela est très clair, nous semble-t-il, avec les déictiques *à droite*, *à gauche* en (14) et (15). Ces marqueurs spatiaux en position initiale nous renseignent autant sur la présence et la position de l'observateur que sur le lieu qu'ils dénotent. Sans ce lien fondé par la permanence du sujet percevant, nous serions face à un texte incohérent, fait d'un simple assemblage de représentations. Par exemple, dans l'extrait en (14), on aurait un enchaînement du type «Une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscurité. La porte du bureau est entrebâillée». Ces énoncés seraient de fait insignifiants si, par le biais de l'ancrage spatial, ils ne servaient à manifester la présence et l'activité du sujet percevant.

2.1.1. Structure interne des localisateurs en position initiale

Une large majorité des localisateurs en position initiale sont des groupes prépositionnels, introduits par des prépositions simples (*sur*, *dans*, *à*, *derrière*, *contre*, etc.) ou composées (*en face de*, *à l'intérieur de*, *au-dessus de*, *au bas de*, *à partir de*, etc.).

Nous illustrons ci-dessous la variation des structures par complexité croissante, sur la base d'une préposition simple (a) ou d'une préposition composée (b) :

a. [Prep (+ Det) + N]

à table...; dans l'office...; sur la terrasse...; derrière la table...; sur le mur...; sur les balustres...

[Prep (+ Det) + N + (Adj) et/ou (GP)]

sur ses demi-bas en coton rugueux... ; contre le mur de la maison... ; dans le battant gauche... ; contre la paroi opposée de la chambre... ; dans l'assiette blanche... ; dans le tiroir de la table...

[Prep (+ Det) + N + (Adj) et/ou (GP) + Pro.rel.]

sur le pont de bois qui franchit la petite rivière... ; sur la terrasse, où le boy a fini par transporter la petite table et l'un des fauteuils bas...

b. [[Prep (+ Det) + N + *de*] + Det + N]

à droite de la lampe... ; sur le dessus de la barre d'appui... ; à la limite des plaques... ; vers l'amont de la vallée... ; au centre du long buffet... ; à l'intérieur du sous-main...

[[Prep (+ Det) + N + *de*] + Det + N + (Adj) et/ou (GP)]

sur le dessus de la barre d'appui... ; à gauche de la porte extérieure... ; au bas des deux fenêtres exposées au sud...

[[Prep (+ Det) + N + *de*] + Det + N + (Adj) et/ou (GP) + Pro.rel.]

de l'autre côté de la table carrée où le couvert n'est pas encore mis... ; au-dessus du calendrier, qu'une punaise retient par un fil rouge en forme d'accent circonflexe...

Il faut souligner que la structure en (b), qui comprend une préposition complexe, ne doit pas être confondue avec des séquences en surface identiques, du type *contre le mur de la maison*, qui requièrent un parenthésage différent [Prep + [Det + N [Prep + GN]]].

En faisant cet inventaire, nous avons observé que la plupart des localisateurs en position initiale ont une structure simple et courte. De façon générale, peu d'exemples présentent des expansions par des relatives en tête de phrase. Il y a toutefois quelques cas où le localisateur en position initiale est de grande taille, comme en (20) ci-dessous, où deux relatives sont coordonnées, la deuxième introduisant un SN (*les jeunes plants d'orangers*) lui-même expansé par un groupe apposé (*tiges maigres ornées de...*) :

20. **Dans la zone de terre nue qui sépare celle-ci de ceux-là, et où se dressent à intervalles égaux les jeunes plants d'orangers – tiges maigres ornées d'un rare feuillage de couleur sombre – le sol scintille des innombrables toiles chargées de rosée, que des araignées minuscules ont tendues entre les mottes de terre après le labour.** (§ 3.39, p. 79)

Une structure syntaxique différente se présente lorsque le localisateur est introduit par des groupes adjectivaux détachés. En (21-22), ils expriment une prédication seconde. En (23), on observe qu'une proposition participiale peut jouer la même fonction, introduisant dans cet exemple un repère dans le parcours dynamique du camion. Dans ces trois exemples, le groupe adjectival est à rattacher au sujet :

21. **Adossée à la porte intérieure qu'elle vient de refermer**, A..., sans y penser, regarde le bois dépeint de la balustrade [...]. (§ 1.11, p. 13-14)
22. [...] **Debout sur l'appontement**, le personnage qui surveille le débris flottant commence lui-même à s'incliner, sans rien perdre de sa raideur. [...] (§ 7.76, p. 171-172)
23. **Ayant atteint la partie plate de la route, juste au-dessous du rebord rocheux par lequel le plateau s'interrompt**, le camion change de vitesse et continue avec un ronronnement moins lourd. [...] (§ 7.29, p. 153)

On trouve aussi des cas où le localisateur est constitué par un groupe adverbial. Dans les exemples (24) et (25) ci-dessous, le localisateur est constitué par un adverbe relationnel *plus haut*, *plus loin*, quantifié par *un/deux mètre(s)* :

24. **Un mètre plus haut, environ**, la peinture reste marquée d'une forme sombre [...]. (§ 2.119, p. 64)
25. [...] **Deux mètres plus loin**, le couloir débouche dans la salle à manger. (§ 4.50, p. 89)

Ces localisateurs indiquent l'endroit où se pose le regard de l'observateur et portent sur la proposition entière. Plus précisément, en (24), le localisateur fait référence à l'emplacement « d'une forme sombre » qui marque la peinture. Cet emplacement est défini anaphoriquement, par rapport à des référents introduits dans l'énoncé précédent *Franck écarte la serviette du mur et, avec son pied, achève d'écraser quelque chose sur le carrelage, contre la plinthe* (§ 2.118, p. 63-64). Les noms *mur*, *carrelage* et *plinthe* fournissent le cadre pour interpréter le localisateur *un mètre plus haut*. On trouve par ailleurs des usages comparables mais réduits au minimum : *Plus bas, la seconde parcelle, qui a la forme d'un trapèze, est en cours de récolte* (§ 5.53, p. 118).

2.1.2. Propriétés référentielles des localisateurs en position initiale

Une première chose à noter est que la référence des groupes nominaux introduits par les localisateurs en position initiale est toujours définie (*le mur*,

la paroi, le battant, la terrasse, la lampe, le buffet, le pont, etc.). Nous avons relevé seulement deux exemples qui présentent une référence indéfinie. Dans un cas, le groupe nominal *certaines parcelles*, en (26), désigne quelques parcelles parmi d'autres. Mais cette imprécision est tout de suite compensée par l'ajout d'une relative déterminative permettant de les identifier :

26. [...] Dans certaines parcelles de replantation très récente – celles où la terre rougeâtre commence tout juste à céder la place au feuillage [...]. (§ 1.9, p. 13)

Dans l'autre cas, le groupe nominal *d'autres endroits*, en (27), reste indéfini. Cependant, il ne fait pas référence à un lieu mais à un temps. Il réfère en effet à un moment du développement de la mélodie, du chant de l'indigène (chapitre 5) :

27. À d'autres endroits, en revanche, quelque chose semble en train de se terminer [...]. (§ 5.6, p. 100-101)

Il n'y a donc pas à proprement parler de lieu indéfini.

Les lieux dénotés peuvent correspondre à de grands espaces (*dans la zone de terre nue, sur la plantation, dans la bananeraie*) ou à de petits espaces définis par rapport à des objets (*dans les trois verres, dans l'assiette blanche, autour de la lampe*). Ils peuvent dénoter des portions d'espace internes au repère (*dans les trois verres, sur la terrasse*), des portions externes au repère (*autour de la lampe, derrière la table*), ou des surfaces (*dans le battant gauche, contre la paroi opposée de la chambre*).

L'emploi de prépositions simples avec ces groupes nominaux définis constitue des localisateurs qui sont référentiellement autonomes, sauf quand ils comprennent des adjectifs d'orientation (*le battant gauche, la paroi opposée*) ou des prépositions dites projectives (qui n'impliquent pas de relation de contiguïté entre « Cible » et « Site », mais au contraire une position relative de la « Cible » par rapport au « Site »¹²). En effet, lorsque les localisateurs sont construits avec des prépositions projectives exprimant l'orientation (*devant, derrière, au-dessus, à côté*) ou la distance (*près de, loin de, à proximité de*), leur référence n'est pas autonome. Ces prépositions permettent de localiser une entité dans une zone relativement vague. La délimitation de cette zone se fait par rapport à un repère (*devant la table*) et fait intervenir, lorsque le repère ne possède pas d'orientation intrinsèque, la perspective de l'observateur : la zone *devant* étant définie comme la zone la plus proche de la face de l'observateur.

12. Melis 2003 : 67.

On peut noter un cas intéressant (ex. 28), où la préposition projective (*derrière*) s'interprète par rapport à un repère possédant une orientation intrinsèque (un ouvrier), mais dont la référence par une description définie (*l'isolé*) le caractérise par sa disposition spatiale relative à la disposition d'autres référents. Il est donc nécessaire de prendre en compte le contexte précédent où est décrite la disposition de cinq ouvriers (un d'un côté et quatre de l'autre). *L'isolé* désigne donc le premier.

28. [...] Il ne reste qu'un seul des ouvriers sur la rive droite, les quatre autres étant alignés en face de lui. Mais leur posture, à aucun d'eux, n'a changé. **Derrière l'isolé**, un des bois neufs a disparu : [...]. (§ 5.28, p. 107-108)

On trouve dans le roman un grand nombre de localisateurs construits avec des prépositions projectives qui requièrent une interprétation déictique par rapport à la position de l'observateur. C'est en particulier à travers ces marques que l'on peut suivre au fil du texte la position et l'orientation précise de l'observateur, qui imprime son angle de vue à un grand nombre de descriptions :

29. **À gauche de cette raie**, l'autre moitié de la chevelure noire pend librement jusqu'à la taille, en ondulations souples. [...] (§ 3.3, p. 65-66)

Dans cet exemple, on pourrait attribuer à «la raie de la chevelure» une orientation intrinsèque, celle de la personne à qui elle appartient (A...). De plus, *la gauche*, «montrée» par le démonstratif *cette* est définie en tandem par rapport à la position de l'observateur qui se trouve derrière A... En effet, il est naturel de penser que la chevelure pend dans le dos et qu'en conséquence, l'observateur la voit de dos.

Ces localisateurs construits avec des prépositions projectives sont souvent employés anaphoriquement. Le repère n'étant plus mentionné, il est nécessaire de faire un calcul par rapport à un référent introduit dans le texte qui précède. Ce phénomène est illustré dans la suite du même extrait que nous rapportons sous (30) :

30. [...] **Plus à gauche encore** le visage ne laisse voir qu'un profil perdu. **Mais, au-delà**, c'est la surface du miroir, qui renvoie l'image du visage entier, de face, et le regard – inutile sans doute pour la surveillance du brossage – dirigé en avant comme il est naturel. (§ 3.3, p. 65-66)

Dans ce passage, le localisateur *plus à gauche encore* s'interprète par rapport à la première mention (*à gauche de cette raie*) et traduit le déplacement du regard de l'observateur. Ce qu'il aperçoit sous cet angle laisse penser qu'il se situe dans un axe légèrement décalé par rapport à A..., lui

permettant de voir son profil. De même, l'expression *au-delà* s'interprète anaphoriquement comme *au-delà de ce profil perdu* et indique le lieu, le miroir, où se reflète le visage entier, rendant visible la direction du regard de A...

Ces emplois déictiques et anaphoriques sont largement exploités dans le texte. On trouve en position initiale, à titre illustratif, les formes suivantes : *À droite comme à gauche* (§ 1.9, p. 13) ; *À droite* (§ 3.40, p. 79) ; *Mais, quelques millimètres plus loin* (§ 6.18, p. 127) ; *Un mètre plus haut, environ* (§ 2.119, p. 64) ; *Deux mètres plus loin* (§ 4.50, p. 89) ; *Un peu plus bas, En dessous* (§ 7.66, p. 167-168) ; *Tout en bas* (§ 7.67, p. 168). On trouve également un adverbe de lieu anaphorique : *Là, l'obscurité est totale* (§ 1.59, p. 27), qui se trouve après un fragment où A... demandait au boy de servir le café sur la terrasse. *Là* réfère donc à la terrasse, qui, comme le reste, est un lieu perçu par l'observateur.

D'un point de vue référentiel, ce qui ressort de ces observations, c'est que le positionnement en zone initiale joue simultanément deux fonctions référentielles distinctes. L'une est de localiser un objet ou un procès dénoté dans la proposition qui suit, l'autre est plus précisément d'indiquer la position du regard de l'observateur et, en passant d'un localisateur à l'autre au fil du texte, d'indiquer le déplacement du regard et, de ce fait, la présence constante de l'observateur. La somme des images mentales juxtaposées est structurée au fil de ce regard qui s'ancre dans l'espace. Le passage cité en (29-30) illustre par sa structure la façon dont les localisateurs en position initiale jalonnent et organisent le texte au fil de la perception. Il illustre aussi, de par son contenu, ce jeu de miroir qui reflète l'image d'une image de A..., témoignant ainsi des possibilités infinies de la manipulation mentale du regard. De ce passage, on pourrait aussi être tenté de conclure, dans une perspective kantienne, que ce reflet qui donne à voir l'image entière, alors que l'observateur n'en percevait qu'un profil perdu, illustre l'impossibilité de la connaissance immédiate de la réalité. Cette connaissance doit nécessairement passer par nos perceptions qui, qu'elles aient un stimulus externe (le monde) ou interne (le psychisme), donnent lieu de la même façon à des représentations.

2.1.3. Relations de localisation décrites par le localisateur en position initiale

Le localisateur introduit un repère par rapport auquel une entité ou un procès sont localisés. En théorie, lorsque le localisateur est en tête devant le sujet, il tend à être extrapredicatif. Il faut noter toutefois quelques cas problématiques, tout particulièrement lorsque le localisateur indique une direction ou un trajet par rapport à un prédicat dynamique. Nous donnons quelques exemples :

31. **À partir de la touffe d'arbres**, le côté amont de cette pièce descend en faisant un faible écart (vers la gauche) par rapport à la plus grande pente. [...] (§ 2.6, p. 33)
32. [...] **De la grande poche de ce dernier**, elle extrait une feuille de papier, du même format mais vierge, qu'elle place sur le buvard vert agencé à cette fin. [...] (§ 9.6, p. 212)
33. **Par la porte ouverte de l'office**, A... pénètre dans la salle à manger, se dirigeant vers la table servie. [...] (§ 4.63, p. 93)

En outre, on peut souligner qu'il s'agit toujours de localisateurs indiquant l'origine (ex. 31-32) ou le parcours (ex. 33) reflétant de façon mimétique le parcours de l'œil d'un point de départ vers un point d'arrivée – ce dernier étant plutôt évoqué en fin de phrase, comme nous le verrons par la suite. Tout laisse donc penser que le positionnement initial de ces localisateurs sémantiquement dépendants de la prédication est motivé par la volonté de rendre compte de façon iconique, dans l'instant, de la mobilité du regard d'un point à un autre. C'est cette continuité du regard qui anime les perceptions (sous leur apparence objective), et qui structure le récit, comme nous l'avons déjà noté.

Le localisateur est cependant le plus souvent extraprédicatif. Il permet de repérer le procès (typiquement un état) dénoté par toute la proposition, comme dans les exemples ci-dessous :

34. **Sur la terrasse**, Franck et A... sont demeurés dans leurs fauteuils. [...] (§ 5.24, p. 106)
35. **Tout en bas, dans le fond de la vallée**, la disposition des personnages n'est plus la même, de part et d'autre du pont en rondins. [...] (§ 5.28, p. 107-108)

On dit dans ce cas que le localisateur a une portée large et constitue l'arrière-plan de la prédication, ou même le cadre pour plusieurs propositions à sa suite¹³. Pour illustrer ce phénomène de portée large et la manière toute particulière dont s'en sert l'auteur, nous examinerons le passage ci-dessous, que nous avons en partie réduit pour plus de facilité :

36. [**Dans l'office**_[CA1], le boy est en train déjà d'extraire les cubes de glace [...]. (§ 5.23, p. 106)]

13. Charolles 1997.

[**Sur la terrasse**_[CA2], Franck et A... sont demeurés dans leurs fauteuils. Elle ne s'est pas pressée de servir la glace : elle n'a pas encore touché au seau de métal poli que le boy vient de déposer près d'elle et dont une buée légère ternit déjà l'éclat. (§ 5.24, p. 107)

Comme sa voisine, Franck regarde droit devant soi, vers la ligne d'horizon, tout en haut du versant opposé. Une feuille de papier d'un bleu très pâle, pliée plusieurs fois sur elle-même – en huit probablement – déborde à présent hors de la pochette droite de sa chemise. La poche gauche est encore soigneusement boutonnée, tandis que la patte de l'autre est maintenue relevée par la lettre, qui dépasse d'un bon centimètre le bord de toile kaki. (§ 5.25, p. 106-107)

A... voit le papier bleu pâle qui attire les regards. Elle entend de donner des explications au sujet d'un malentendu survenu entre elle et le boy à propos de la glace. Lui aurait-elle donc dit de ne pas l'apporter ? C'est la première fois, de toute manière, qu'elle ne se serait pas fait comprendre par un de ses domestiques. (§ 5.26, p. 107)

« Il faut un commencement à tout », répond-elle avec un sourire tranquille. Ses yeux verts, qui ne cillent jamais, reflètent seulement la découpeure d'une silhouette sur le ciel. (§ 5.27, p. 107)

[**Tout en bas, dans le fond de la vallée**_[CA3], la disposition des personnages n'est plus la même, de part et d'autre du pont en rondins. Il ne reste qu'un seul des ouvriers sur la rive droite, les quatre autres étant alignés en face de lui. Mais leur posture, à aucun d'eux, n'a changé. Derrière l'isolé, un des bois neufs a disparu : celui qui en chevauchait deux autres. Un tronc à l'écorce terreuse, en revanche, a fait son apparition sur la rive gauche, nettement en arrière des quatre ouvriers qui regardent vers la maison.] (§ 5.28, p. 107-108)

Franck se lève de son fauteuil_[cf. CA2], avec une vigueur soudaine, et pose sur la table basse le verre qu'il vient de finir d'un trait. Il n'y a plus trace du cube de glace dans le fond. Franck s'est avancé, d'un pas raide, **jusqu'à la porte du couloir**. Il s'y arrête. La tête et le buste pivotent en direction de A..., restée assise. (§ 5.29, p. 108)

« Excusez-moi, encore, d'être un si mauvais mécanicien. » (§ 5.30, p. 108)

Mais A... n'a pas le visage tourné de ce côté-là, et le rictus qui accompagnait les paroles de Franck est demeuré très à l'écart de son champ visuel, rictus absorbé tout aussitôt d'ailleurs, en même temps que le complet blanc à l'éclat terni, par la pénombre du couloir. (§ 5.31, p. 108-109)

Au fond du verre qu'il a déposé sur la table en partant, achève de fondre un petit morceau de glace, arrondi d'un côté, présentant de l'autre une arête en biseau. Un peu plus loin se succèdent la bouteille

d'eau gazeuse, le cognac, [puis le pont qui franchit la petite rivière]_[cf. CA3], où les cinq hommes accroupis sont maintenant disposés de la façon suivante: un sur la rive droite, deux sur la rive gauche, deux autres sur le tablier lui-même, près de son bord aval; tous sont orientés vers le même point central qu'ils paraissent considérer avec la plus grande attention. (§ 5.32, p. 109)

Il ne reste plus que deux bois neufs à placer.]_[cf. CA3] (§ 5.33, p. 109)

Puis Franck et son hôtesse sont assis dans les deux mêmes fauteuils_[cf. CA2], mais ils ont échangé leurs places: A... est dans le fauteuil de Franck et vice-versa. C'est donc Franck qui se trouve à proximité de la table basse où sont le seau à glace et les bouteilles. (§ 5.34, p. 109)

Elle appelle le boy. (§ 5.35, p. 110)

Il apparaît aussitôt sur la terrasse_[cf. CA2], à l'angle de la maison. [...] (§ 5.36, p. 110)

Cet extrait (36) va du § 5.23 au § 5.36. Le § 5.23 est introduit par un localisateur *dans l'office* qui établit le cadre (CA1) pour l'interprétation de la suite. Sa portée est annulée par la survenue d'un nouveau localisateur en tête du paragraphe suivant (§ 5.24). L'introduction du localisateur *sur la terrasse* invite à fermer le cadre ouvert précédemment par *dans l'office* (CA1) et signale que la suite du texte doit s'interpréter par rapport à ce localisateur *sur la terrasse* (CA2). Il est suivi de plusieurs paragraphes qui s'interprètent en effet comme se déroulant sur la terrasse (§ 5.25-27). Vient ensuite le § 5.28, introduit par un nouveau localisateur spatial, disjoint de la terrasse, *tout en bas, dans le fond de la vallée*, qui semble porter sur tout le paragraphe. Il délimite donc un nouveau cadre (CA3) et contribue logiquement à la fermeture du cadre précédemment ouvert (fermeture de CA2). Mais, sans aucun signalement explicite, on est amené au paragraphe suivant (§ 5.29) à restituer le cadre de la terrasse (CA2) par le seul biais de la référence au personnage et aux objets: *Franck se lève de son fauteuil*. La scène se poursuit à nouveau sur la terrasse (§ 5.30-32). Après le départ de Franck (§ 5.29-30), la description reste encore focalisée sur des éléments se trouvant sur la terrasse. La perception de ces éléments (§ 5.32), décrite dans des inversions locatives (*achève de fondre un petit morceau de glace; se succèdent la bouteille d'eau gazeuse, le cognac, puis le pont*), crée une nouvelle perspective qui, de nouveau, porte (le regard) au-delà de la terrasse, sur le pont, pointant de nouveau vers le localisateur *tout en bas, dans le fond de la vallée*. On a donc un nouveau changement de lieu, cette fois-ci complètement dissimulé au milieu d'une énumération à l'intérieur d'une phrase. La suite du texte continue à propos de ce lieu où se trouve le pont et où se passent tels et tels changements quant à la disposition des ouvriers. Chose plus étonnante encore, le paragraphe

suisant (§ 5.33) doit également s'interpréter par rapport à ce lieu. Tout ce passage fait donc écho au cadre CA3 ouvert un peu plus haut. Enfin, le § 5.34 enchaîne de nouveau par la référence aux personnages assis dans les deux mêmes fauteuils. Nous sommes donc ramenés à la terrasse, à nouveau sans signalement explicite.

Cependant, l'indication du changement de place (*mais ils ont échangé leur place*) indique qu'on a probablement changé de temps. C'est ce que suggère aussi le connecteur *puis*. S'il peut insidieusement laisser penser à une succession ordonnée des événements – à une chronologie du récit –, il entre en fait en conflit avec la prédication statique *être assis dans les mêmes fauteuils*. C'est que ce *puis* n'introduit pas une succession d'événements dans le temps, mais l'évocation de scènes passées comparables, une scène *puis* une autre, la dernière étant peut-être antérieure à la première. Il se peut aussi que ce soit la même scène qui suscite des représentations différentes. Cette manipulation mentale de l'ordonnement des événements se dissimule sous les traits apparents d'une narration structurée autour des personnages et des lieux. Le balisage du récit par les localisateurs en position initiale participe donc à créer cette illusion, comme si la continuité spatiale était garante d'une continuité temporelle.

Mais en réalité, ce n'est pas du tout le cas : « Pourquoi chercher à reconstituer le temps des horloges dans un récit qui ne s'inquiète que de temps humain ? N'est-il pas plus sage de penser à notre propre mémoire, qui n'est *jamais* chronologique ? »¹⁴. Il y a une position unique, celle de l'observateur qui manipule mentalement le temps et l'espace pour recréer à sa guise un puzzle à partir de quelques scènes, dont il cherche à chaque fois à faire resurgir un détail. La scène du pont revient régulièrement ; il est probable qu'elle soit complètement virtuelle, pure projection mentale de l'observateur qui joue à déplacer les pions (les ouvriers) comme sur un échiquier, au fil de sa reconstitution imaginaire des faits. Ainsi, dans cette scène, il se représente toujours *sur la terrasse* (lieu englobant). Les changements de lieu, en surface, comme *tout au fond de la vallée* ne font pas pour autant changer le point de vue qui reste invariablement rattaché à l'observateur qui se trouve sur la terrasse. Les glissements d'un cadre à l'autre décrits dans ce passage traduisent encore la mobilité du regard qui va et vient, du plus proche (les objets environnants) au plus lointain (le fond de la vallée).

À travers l'analyse de cet extrait, nous avons tâché de montrer que le texte semble en surface être bien structuré par des localisateurs en position initiale. Mais nous avons aussi montré que les cadres installés sont

14. Robbe-Grillet [1963] 2013 : 150.

annulés sans prévenir en milieu de phrase, par exemple, et réintroduits sans aucun signalement. Cela montre que ces unités de lieu ne sont que des créations mentales où le narrateur projette ses représentations. Le cadre spatial lui sert cependant d’ancrage pour rejouer des scènes passées, ou pour rejouer différentes versions possibles d’une scène passée. De plus, nous avons aussi montré que c’est à travers cet ancrage spatial qu’il se manifeste en inscrivant son point de vue et qu’il nous rencontre, nous lecteur, en nous faisant prendre sa place laissée apparemment vide.

2.1.4. Cumul des localisateurs en position initiale

Nous avons vu que les localisateurs en position initiale sont en général simples dans leur structure (groupe prépositionnel, groupe adjectival, groupe adverbial) et courts (avec peu de modifieurs). Mais ce n’est pas toujours le cas. Un sondage dans le chapitre 7 donne les résultats suivants : sur trente-huit localisateurs en position initiale, vingt-neuf sont simples, huit sont une combinaison de deux localisateurs et un exemple présente trois localisateurs.

On peut classer la relation entre les deux localisateurs selon que le second précise une partie du premier (ex. 37-39), ou que le premier désigne une partie spécifique du second (ex. 40). Dans tous les cas, la combinatoire des deux localisateurs aide à l’identification d’un seul et même lieu (voir ex. 41). Il est fréquent dans ces cas qu’un des localisateurs indique un lieu (*dans la cour, dans la bananeraie, dans la chambre, sur la terrasse, sur le pont qui [...]*) et l’autre une orientation, une zone orientée désignée par des noms de localisation (*devant la façade nord, derrière eux, à l’intérieur, à gauche de la porte extérieure, tout en bas, un peu plus bas*). Ces derniers se trouvent aussi bien en première qu’en deuxième position :

37. [...] **Dans la cour, devant la façade nord**, le bruit d’un moteur que l’on met en route est vite suivi par la plainte aiguë d’un démarrage trop prompt. Franck n’a pas dit le genre de réparation dont avait eu besoin sa voiture. (§ 4.47, p. 88-89)
38. **Dans la bananeraie, derrière eux**, une pièce en forme de trapèze s’étend vers l’amont, dans laquelle, aucun régime n’ayant encore été récolté depuis la plantation des souches, la régularité des quinconces est encore absolue. (§ 5.14, p. 104)
39. [...] **À l’intérieur, dans la chambre**, A... se tient debout contre la fenêtre et regarde par une des fentes, vers la terrasse, la balustrade à jours et les bananiers sur l’autre versant. (§ 7.107, p. 182)

40. **À gauche de la porte extérieure, sur la terrasse**, le boy a disposé, comme à l'ordinaire, la table basse et l'unique fauteuil, et l'unique tasse à café sur la table. [...] (§ 7.86, p. 175)
41. [...] **Tout en bas, sur le pont de bois qui franchit la petite rivière**, une équipe de cinq manœuvres s'apprête à remplacer les rondins dont les termites ont miné l'intérieur. (§ 7.91, p. 176-177)

Il arrive aussi que l'on trouve un couple de deux groupes prépositionnels construits avec des prépositions composées dénotant des zones orientées (*en dessous, au premier plan* (42); *derrière la table, au centre du long buffet* (43)) :

42. [...] **En dessous, au premier plan**, le morceau d'étoffe est encore à demi soulevé par la même ondulation de la houle. [...] (§ 7.65, p. 167-168)
43. **Derrière la table, au centre du long buffet**, la cruche indigène a l'air encore plus volumineuse : [...]. (§ 7.52, p. 163)

La situation est différente lorsque les deux localisateurs indiquent plusieurs étapes d'un parcours. Dans l'exemple (44) ci-dessous, les localisateurs *à partir de la tache ronde, en suivant le mur* indiquent le premier le point initial, le second le trajet. Ils définissent ensemble une trajectoire qui se trouve bornée par un troisième localisateur en position finale *jusqu'à la marche d'entrée du couloir*, témoignant là encore de la mobilité du regard de l'observateur :

44. [...] Les carreaux sont de grande dimension ; **à partir de la tache ronde, en suivant le mur**, il y en a seulement cinq et demi **jusqu'à la marche d'entrée du couloir**. (§ 7.48, p. 161)

2.2. Le localisateur en position finale

La position finale accueille des localisateurs, soit liés à la prédication (à divers degrés, comme argument ou comme adjectif), soit extraprédicatifs (détachés en position périphérique droite). On ne peut cependant pas se fier au critère de la virgule pour décider de ce statut, en particulier lorsque plusieurs localisateurs figurent en fin.

On peut néanmoins s'appuyer sur la virgule pour définir des patrons de surface. Selon la présence ou l'absence de virgule et le nombre de localisateurs présents, nous avons distingué trois configurations majeures.

La première est celle où un localisateur apparaît après le verbe sans virgule : S V LOC (voir ex. 45). Dans la deuxième, le localisateur est séparé du verbe par une virgule : S V, LOC (voir ex. 46). Enfin, dans la troisième configuration, on trouve plusieurs localisateurs à la suite, le premier étant séparé ou pas par une virgule : S V(,) LOC, LOC, (LOC) (voir ex. 47). Une variante de ce patron peut s'observer lorsqu'un complément du verbe est réalisé entre V et LOC ; on a alors S V X(,) LOC, (LOC), comme en (48) :

45. [...] Le boy lui-même apparaît **au coin de la maison**, portant à deux mains le plateau où se dresse la cafetière. (§ 7.86, p. 175)
46. [...] Le cou svelte est dressé, **vers la droite**. [...] (§ 6.35, p. 133)
47. Un silence se fait, au cours duquel le boy devrait apparaître, **sur la terrasse, à l'angle de la maison**. [...] (§ 2.48, p. 47)
48. Une série de claquements discrets attirent l'attention **vers la branche ouest de la terrasse, de l'autre côté du lit, derrière la fenêtre aux jalousies baissées**. [...] (§ 7.71, p. 170)

Dans chacun de ces patrons, la virgule ou l'absence de virgule est loin de constituer un indice assuré du statut du localisateur qui peut être, comme nous l'avons dit, argument ou adjectif, intra- ou extraprédicatif. Dans les exemples ci-dessus, nous avons sélectionné des localisateurs adjoints dont le statut intra- ou extraprédicatif n'est pas toujours très clair. Il faut noter qu'il y a en fin de phrase plusieurs possibilités de rattachement. Cependant, une lecture intraprédicative est souvent préférée. C'est sans doute le cas en (48) : outre le fait que le premier des trois localisateurs est directionnel (donc naturellement en affinité avec le prédicat), on peut faire l'hypothèse que si l'auteur avait souhaité les détacher, il les aurait placés en tête, ce qui serait théoriquement possible. Le groupe prépositionnel *vers la branche ouest de la terrasse* aurait cependant une interprétation locative (désignation d'une « zone approximative »), plutôt que l'interprétation directionnelle qui s'impose à la suite de *attirent l'attention*.

Les exemples suivants illustrent des cas où le localisateur (ou au moins le premier des localisateurs quand il y en a plusieurs) est lié au verbe, comme complément essentiel avec des verbes d'état (ex. 49), ou comme adjectif avec des verbes causatifs de déplacement (*prendre quelque chose quelque part*), en (50), avec des verbes de mouvement (*arriver*) en (51), ou des verbes de perception comme *regarder* en (52), où la direction et le lieu se substituent à l'objet de perception qui n'est pas évoqué :

49. Le cognac, lui, reste toujours **dans le buffet**. [...] (§ 2.53, p. 48)
50. Il aurait à peine eu le temps d'aller prendre les ordres de A..., **sur la terrasse**, et de revenir jusqu'ici (par l'extérieur) avec les objets nécessaires. (§ 2.62, p. 50)
51. [...] Aucun bruit de conversation n'arrive **de la terrasse, à l'autre bout du couloir**. (§ 2.68, p. 51)
52. Comme sa voisine, Franck regarde **droit devant soi, vers la ligne d'horizon, tout en haut du versant opposé**. [...] (§ 5.25, p. 106-107)

2.2.1. Structure interne des localisateurs en position finale

La structure interne des localisateurs en position finale varie peu : il s'agit essentiellement de groupes prépositionnels construits sur des prépositions simples ou composées, statiques ou directionnelles. Selon un sondage effectué sur cent vingt exemples extraits systématiquement de six chapitres, ces groupes prépositionnels sont constitués d'un groupe nominal le plus souvent sans expansion (62 %) (*dans le buffet, sur la terrasse*, voir ex. 49-50) et parfois expansés par un adjectif (*le versant opposé*, voir ex. 52), un complément du nom (*vers la ligne d'horizon*, voir ex. 52) (13 %) ou une relative (8 %) comme en (53-54) :

53. Il a fait deux pas, il s'arrête avant de s'engager **dans le couloir qui traverse la maison** [...]. (§ 4.45, p. 88)
54. [...] Son ombre raccourcie se projette, perpendiculaire, **sur le dallage dont elle n'occupe, en longueur, pas plus d'un carreau**. [...] (§ 6.41, p. 135)

On peut aussi noter que parmi les 62 % de groupes prépositionnels sans expansion, 18 % sont formés d'une préposition complexe (*au milieu de, à l'écart de, à partir de, au fond de, de l'autre côté de, en direction de, en plein, hors de, jusqu'à, le long de, par-dessus, près de*, etc.). La longueur et la complexité des localisateurs en fin de phrase ne semblent pas supérieures à celles des localisateurs en début de phrase.

2.2.2. Propriétés référentielles des localisateurs en position finale

D'un point de vue référentiel, ces localisateurs en position finale dénotent :

- des régions (morceaux de lieu) ou des emplacements orientés (30 %) : *côté couloir, tout autour de la maison, à l'autre bout du couloir, du côté de la terrasse, sur l'arrondi du ventre, à droite de la grande cour, dans le*

fond de la vallée, à l'angle de la maison, contre le mur de la maison, tout en haut du versant opposé, contre la cloison du fond, dans le fond, dans cette zone, au centre, de derrière, sur le bord, en bas et ici, de l'autre côté, vers sa droite, sur sa gauche, etc. ;

- des lieux (26 %) : *ici, devant la chambre à coucher, dans la salle de bains, dans la salle à manger, dans la chambre, dans le ciel vide, sur le sol caillouteux de la cour, sur la terrasse, à la terrasse d'un grand café, en ville, à sa place, par endroit, et ailleurs, sur la côte, au port, la nuit, à son point de départ, à sa place, etc. ;*
- des objets-lieux, c'est-à-dire des objets dont la localisation est fixe dans un cadre de références identifiable (18 %) : *contre le montant interne, derrière la fenêtre aux jalousies baissées, contre la plinthe, sous la première fenêtre du bureau, dans la demi-embrasure, devant la porte du bureau, contre la fenêtre de droite, au grand jour de la fenêtre, à partir de la cinquième rangée, jusqu'à la porte du couloir, vers la fenêtre ouverte, en direction de la balustrade, dans les vitres inférieure et moyenne du battant droit, venant de la plinthe, depuis le seuil, etc. ;*
- des objets (12 %) : *la lampe, la table, le buffet, le stylo à plume, le plat, le fauteuil, la voiture, le verre, le plateau à côté des deux bouteilles, la toile blanche, la couverture de satin, etc. ;*
- des parties du corps ou des objets du corps – que l'on peut définir comme accessoires aliénables (*jusqu'à la pochette de la chemise*) (8 %) : *d'une épaule vers l'autre, très à l'écart de son champ visuel, dans sa gorge, dans le creux des boucles, dans le dos, sur la nuque, au poignet d'une manche de veste, le dos à la fenêtre, etc.*

On observe aussi des expressions dont le rôle est de désigner un point de repère par rapport à un autre repère supposé connu. Ces expressions introduisent des évaluations de distance : *à plus de cinquante centimètres de son emplacement réel, entre le kilomètre soixante – point où la route quitte la plaine – et le premier village, à quelques décimètres de la vieille souche, vingt centimètres plus haut que le niveau de la table, à dix centimètres à peine des deux coins droits du carré gauche.*

On trouve encore quelques rares exemples où des référents humains sont constitutifs du groupe prépositionnel localisateur :

55. [...] Il se tourne **vers A...** pour la prendre à témoin : [...]. (§ 4.21, p. 84)

56. La surface raboteuse de la cour a l'air de s'être aplanie **devant elle** [...]. (§ 5.51, p. 116-117)

57. La voix grave du second chauffeur arrive **jusqu'à elle**. (§ 5.58, p. 119)

Enfin, il faut noter que, comme les localisateurs en position initiale, les localisateurs en position finale sont tout autant définis. De plus, les expressions désignant ce qu'on a qualifié d'emplacement orienté (*sur sa gauche, de l'autre côté, vers sa droite, à l'extrémité, au centre, en bas et ici, sur le bord, de derrière*) ne peuvent être interprétées que de façon anaphorique ou déictique (*ici*). Ces expressions sont forgées avec des noms relationnels qui désignent la partie d'un tout, mais l'entité-tout n'est pas mentionnée explicitement, le narrateur assumant une fois de plus que toutes ces entités sont connues ou identifiables par le lecteur.

L'auteur a recours aux noms relationnels non spécifiés, comme il a recours partout ailleurs à l'usage massif du déterminant défini. On peut être tenté de penser qu'il évite ainsi d'exprimer les liens entre les choses, dans le seul but de laisser cette tâche à la charge du lecteur. Il parviendrait de la sorte à obliger le lecteur à considérer toute partie comme méritant la même attention qu'un tout, et ainsi à induire un nouveau regard conscient sur le monde. Mais par ailleurs, il s'octroie lui-même la tâche de reconstruire ces liens, de son point de vue, et c'est ce qui constitue le corps même du texte qui ne fait rien d'autre qu'établir les rapports entre les objets, lieux, etc. Or ces rapports sont ceux que l'observateur et le lecteur qui se substitue à lui peuvent activement mettre au jour, et non pas ceux qui seraient là pour eux-mêmes dans le monde, indépendamment d'un sujet qui les perçoit. L'objectivité du récit n'est donc pas inhumaine (critique souvent adressée au «Nouveau Roman»), elle est au contraire profondément humaine, mettant en évidence la faculté objective de chaque homme de se saisir consciemment de sa perception :

Non seulement c'est un homme qui, dans mes romans par exemple, décrit toute chose, mais c'est le moins neutre, le moins impartial des hommes : engagé au contraire *toujours* dans une aventure passionnelle des plus obsédantes, au point de déformer souvent sa vision et de produire chez lui des imaginations proches du délire¹⁵.

2.2.3. Relations de localisation décrites par le localisateur en position finale

Il est intéressant de mettre en regard ces différents types de localisateurs en position finale avec les types de référents dénotés par les sujets des énoncés où ils figurent. On constate, sans surprise, que la proportion est inversée, c'est-à-dire qu'on trouve en priorité en position sujet des référents humains et des objets, qui seront donc localisés par rapport à des

15. Robbe-Grillet [1963] 2013 : 149.

lieux, des objets-lieux, des objets ou des parties du corps. L'observation détaillée des référents du sujet a permis d'établir précisément la variété des entités dénotées :

- des humains (31 %) : *A...*, *elle*, *Franck*, *il*, *un indigène*, *des indigènes*, *le boy*, *les cinq ouvriers*, *l'homme*, *Frank et son hôtesse*, *sa passagère*, etc. ;
- des objets (29 %) :
 - des objets « simples » (12 %) : *la lampe*, *le cognac*, *la grande cuillère*, *liquide doré*, *le suivant (bois)*, *tout (le liquide)*, *les deux coins gauches du carré droit*, *la chaise*, *un filet*, *la tache*, *l'enveloppe décachetée*, *plusieurs pieds*, *le sceau de métal*, *un demi-disque en tôle peinte*, *une feuille de papier d'un bleu très pâle*, etc.,
 - des objets-lieux (parties de la maison) (6 %) : *les balustres*, *l'inclinaison trop forte des lames*, *la seconde fenêtre*, *une seconde porte*, *la surface raboteuse de la cour*, etc.,
 - des véhicules (3 %) : *le camion de Franck*, *la camionnette*, *la grosse voiture bleue*, etc.,
 - des objets du corps (5 %) : *(la robe de) A...*, *sa chemise blanche*, *le regard*, *le rictus*, *la voix*, etc.,
 - des objets végétaux (3 %) : *les bananiers*, *le rejet*, etc. ;
- des parties du corps (13 %) : *son corps*, *la tête aux souples boucles noires*, *la main*, *sa chevelure*, *la chevelure*, *une moitié de la chevelure*, *le visage*, *une partie des boucles noires*, *une de ses jambes*, *l'autre (jambe)*, *la figure*, *une main*, *le cou svelte*, *le visage*, *la mèche rebelle*, etc. ;
- des phénomènes (9 %) : *soleil*, *poussières*, *ombre*, *lumière*, *sons (claquement, cri, bruit)*, etc. ;
- des mouvements (5 %) : *gestes*, *pas*, *tremblements*, etc. ;
- des lieux et des voies : *bangar*, *bureau*, *pièce*, *terrain*, *parcelle*, *dépression*, *courbure de la rive*, *chemin*, *piste*, *couloir*, *bifurcations*, etc. ;
- des sujets impersonnels : *Sans compter*, *dit A...*, *qu'il fait nettement plus chaud sur la côte* (§ 4.59, p. 92), etc.

Les référents humains et les objets en position sujet sont mis en relation avec des lieux et des objets. On constate cependant que c'est toujours la même nature d'entité qui est mise en relation, quelle que soit la position ; en d'autres termes, c'est toujours la même substance qui est travaillée dans l'écriture. Il y a certes quantitativement plus de

référents humains repérés par rapport à des lieux que de lieux repérés par rapport à des humains. Néanmoins, qualitativement, il s'agit toujours de situer une chose par rapport à une autre. Le regard de l'observateur nous amène à explorer tous les liens possibles, toutes les directions possibles et non pas seulement les plus typiques, les plus réalistes, les plus conformes aux lois de la nature. En (58), l'auteur met le lecteur dans l'obligation de faire l'effort nécessaire pour se représenter mentalement la scène décrite :

58. **La courbure de la rive** entre à son tour en jeu à partir de la cinquième rangée [...]. (§ 2.12, p. 35-36)

Ainsi, on parvient à imaginer comment une entité désignée par *la courbure de la rive* peut être sujet d'un verbe de déplacement (au sens figuré dans l'expression *entrer en jeu*) à la voix active, comme si cette caractéristique de forme lui assignait le rôle d'agent. Il n'y a pourtant ni mouvement, ni action – on doit imputer les modifications de l'alignement des plans à la structure courbe du terrain qui se situe au niveau de la cinquième rangée. C'est le regard mobile qui parcourt les rangs, qui donne son empreinte dynamique aux tournures choisies. Là encore, l'auteur choisit de présenter des scènes statiques avec un lexique et des constructions dynamiques. Il peut s'agir de mouvement (ex. 58-59) autant que d'action (ex. 60-61), dans tous les cas la scène est en réalité statique, c'est seulement le regard qui reconstruit le mouvement ou l'action qui ont mené au résultat statique. Par exemple, en (60), la chemise ne fait pas littéralement une tâche mais c'est l'œil qui perçoit la chemise comme une tâche dans la nuit ; de même, en (61), l'enveloppe ne forme pas littéralement un losange mais c'est l'œil qui perçoit dans l'enveloppe la forme d'un losange. Le paragraphe cité en (62) décrit la disposition de morceaux de bois à partir du processus qui les a amenés, dans un certain ordre, à se trouver dans cette disposition :

59. [...] **Une feuille de papier d'un bleu très pâle**, pliée plusieurs fois sur elle-même – en huit probablement – **déborde** à présent hors de la pochette droite de sa chemise. [...] (§ 5.25, p. 106-107)

60. **Sa chemise blanche fait** une tache plus pâle dans la nuit, contre le mur de la maison. (§ 2.97, p. 58)

61. [...] **L'enveloppe décachetée forme** un losange blanc sur la table vernie, à proximité du sous-main de cuir et du stylo à capuchon d'or. [...] (§ 9.5, p. 211-212)

62. **Les deux premiers bois se sont placés** parallèlement l'un à l'autre (et à la rive), l'espace entre eux équivalant au double environ de leur diamètre commun. **Un troisième les coupe** en biais vers le tiers de leur longueur. **Le suivant**, perpendiculaire à celui-ci, **bute contre** son extrémité ; il **rejoint** presque, à l'autre bout, le dernier qui **forme** avec lui un V très lâche, dont la pointe bâille largement. Mais ce cinquième rondin est encore parallèle aux deux premiers, ainsi qu'à la direction du ruisseau sur lequel est bâti le petit pont. (§ 5.10, p. 102-103)

Ce sur quoi se pose le regard de l'observateur constitue le point d'accroche, et cette chose accrochée par le regard est thématifiée dans l'énoncé, quelle que soit sa nature. Ainsi, on a aussi bien un référent humain thématifié (voir ex. 63), si le regard de l'observateur prend A... comme point de départ, qu'un objet-lieu immobile (voir ex. 64), si le regard de l'observateur prend la fenêtre comme point de départ. La fenêtre (objet-lieu) est plus fixe que la table (objet mobile), mais peu importe, puisque c'est le primat du regard qui va établir le lien, sans se soucier des lois physiques qui sont dans le monde :

63. [...] A... est assise à la terrasse d'un grand café. [...] (§ 6.9, p. 124)

64. La seconde fenêtre se trouve située en retrait, par rapport à la table [...]. (§ 2.75, p. 53-54)

2.3. Le localisateur en position insérée

La position insérée est théoriquement l'équivalent d'une position périphérique, elle devrait être corrélée à une fonction extrapredicative (ou hors noyau). En surface néanmoins, nous trouvons des localisateurs (placés entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et ses compléments) qui n'ont pas cette fonction extrapredicative, bien qu'ils soient mis entre virgules. Ils peuvent avoir un rôle d'ajout très localement, pour modifier un élément qui jouxte leur point d'insertion.

On distinguera ainsi (65), où le groupe prépositionnel *sur la gauche* est extrapredicatif et pourrait tout aussi bien être en position initiale, et (66) où, au contraire, le groupe prépositionnel *dans la pirogue* ne peut modifier sémantiquement que les *deux indigènes* et non la totalité du groupe sujet. Il n'est de ce fait pas déplaçable en position initiale et doit être inscrit (malgré les virgules) sous la dépendance du groupe nominal *deux indigènes* lui-même étant sous la dépendance du nom *regard* :

65. Au-dessus du calendrier, qu'une punaise retient par un fil rouge en forme d'accent circonflexe, la cloison de bois est peinte en gris clair. D'autres trous de punaises y sont percés, aux alentours. Un trou

moins discret, **sur la gauche**, marque l'emplacement d'un piton absent, ou d'un gros clou. (§ 7.41, p. 158)

66. [...] Et le regard des deux indigènes, **dans la pirogue**, n'a pas quitté le panache d'écume, toujours sur le point de retomber, à l'avant de leur embarcation fragile. (§ 7.65, p. 167-168)

En (67), on note encore un autre cas de figure où, paradoxalement, un localisateur placé entre le sujet et le verbe n'est pas détaché par des virgules (*Le papier à cet endroit est [...]*), bien qu'il ait les propriétés d'un constituant extraprédicatif:

67. [...] La première de ces feuilles porte la trace bien visible d'un mot gratté – **en haut et à droite** – dont ne subsistent que deux fragments de jambages, très éclaircis par la gomme. Le papier **à cet endroit** est plus mince, plus translucide, mais son grain est à peu près lisse, prêt pour la nouvelle inscription. Quant aux anciens caractères, ceux qui s'y trouvaient auparavant, il n'est pas possible de les reconstituer. Le sous-main en cuir ne contient rien d'autre. (§ 7.67, p. 168-169)

L'insertion entre virgules d'un localisateur ne garantit donc en aucun cas sa fonction extraprédicative. En revanche, le point d'insertion du localisateur peut, semble-t-il, être mis en relation avec une étape du parcours du regard de l'observateur : c'est un rappel répété de sa présence continue. Le localisateur inséré va en effet servir non seulement au repérage d'objets ou de procès avec lesquels il est en relation, mais il va aussi permettre au fil de la description de continuer à ancrer le point de vue de l'observateur. C'est ce que l'on constate par exemple en (65), où le groupe prépositionnel *sur la gauche* fait à la fois référence à une partie de la zone définie aux alentours de la punaise qui retient le calendrier sur le mur gris, et à la position de l'observateur qui, se trouvant face au mur, projette (en miroir) sa propre gauche sur la *punaise* (laquelle ne possède pas d'orientation intrinsèque) pour localiser, *sur la gauche*, le *trou moins discret*. Ainsi les objets perçus occupent-ils une place les uns par rapport aux autres, mais ce rapport, ce lien entre les choses ne peut être établi que par l'intermédiaire d'une conscience, d'un sujet. C'est ce qui est manifesté par cette écriture qui entraîne en permanence le lecteur à prendre la place de cet observateur invisible, pour reconstruire une « histoire » (une cohérence) à partir d'une succession d'images.

De plus, si le rôle des localisateurs est, entre autres, de manifester la présence de l'observateur et, par là même, d'instaurer une cohérence pour donner du sens à une accumulation de perceptions, il s'agit aussi de construire une continuité à partir d'une accumulation d'instantanés. Seule la

présence d'un sujet peut tenter de créer une histoire en établissant des liens entre une succession de *maintenant*, une succession d'instantanés présents. C'est cette inscription du sujet qui peut permettre d'élaborer une chronologie à partir d'une succession d'instantanés. On peut faire l'hypothèse que le semblant de linéarité de l'écriture suit de façon iconique le mouvement du regard. Cela favoriserait l'idée que la position insérée pourrait accueillir de façon privilégiée un localisateur exprimant la phase médiane du parcours de l'œil, entre une origine, ancrée en position initiale, et un but exprimé en fin de phrase. Mais ce parcours s'étend souvent sur plusieurs phrases, et c'est alors plutôt la position initiale qui joue le rôle de jalon du parcours :

68. **Dans la zone de terre nue qui sépare celle-ci de ceux-là**, le sol scintille des innombrables toiles chargées de rosée, que les araignées minuscules ont tendues entre les mottes. **Tout en bas, sur le pont de bois qui franchit la petite rivière**, une équipe de cinq manœuvres s'apprête à remplacer les rondins dont les termites ont miné l'intérieur.

Sur la terrasse, au coin de la maison, le boy entre en scène, suivant son itinéraire familial. **Six pas en arrière**, un deuxième indigène lui succède, vêtu d'un short et d'un tricot de corps, pieds nus, coiffé d'un vieux chapeau mou. (§ 7.92-93, p. 176-177)

À l'intérieur d'une seule phrase, les possibilités d'agencement des constituants sont multiples et si un localisateur traduisant une étape médiane du parcours du regard n'est pas forcément réalisé en position insérée, médiane, il vient cependant naturellement après la mention de l'origine et avant la mention du but. La chronologie des étapes est donc bien ancrée dans la linéarité du texte. Dans l'exemple (69) ci-dessous, les constituants exprimant l'origine (*à partir de la tache ronde*) et la phase médiane du parcours (*en suivant le mur*) sont tous deux détachés en zone initiale, le but (*jusqu'à la marche d'entrée du couloir*) vient en fin de phrase :

69. [...] Les carreaux sont de grande dimension ; **à partir de la tache ronde, en suivant le mur**, il y en a seulement cinq et demi **jusqu'à la marche d'entrée du couloir**. (§ 7.48, p. 161)

Dans (70), le groupe prépositionnel *dans la nuit* est détaché après une relative modifiant le sujet. Il fournit le cadre de l'espace de recherche du bruit. Sémantiquement, il aurait pu être intégré à la relative ([...] *qui cherche en vain à le retrouver dans la nuit* [...]). Le détachement du groupe prépositionnel par des virgules accentue cependant le double rôle du localisateur : celui de localiser non seulement le bruit mais aussi le sujet percevant le bruit, et de les réunir dans cette même dimension *la nuit* que l'on peut comprendre à la fois au sens spatial, temporel et métaphorique :

70. Mais, avant même de s'être suffisamment précisé, le bruit s'est éteint. L'oreille, qui cherche en vain à le retrouver, **dans la nuit**, ne perçoit plus à sa place que le souffle de la lampe à pression. (§ 7.2, p. 150)

Sur la base de ces observations, il est difficile d'attribuer aux localisateurs en position insérée une fonction unique et stable. Pour autant, il semble que l'on puisse leur attribuer le rôle de rappeler au fil du texte la mobilité du regard de l'observateur (narrateur-lecteur) et, par là même, sa présence. Le localisateur inséré exprime quasi systématiquement un double ancrage : il permet d'une part d'ancrer des objets dénotés par les expressions de la phrase où il figure, et il permet d'autre part d'ancrer l'observateur qui laisse l'empreinte de sa présence à travers la nature des expressions spatiales, déterminées par sa propre inscription spatiale dans la scène. C'est la restitution de cette conscience observante qui permet d'établir la cohésion du texte, fait d'une succession d'images saisies à chaque fois dans l'instant présent.

Conclusion

Comme nous venons de le voir, la description de l'espace dans ce roman fait appel à une profusion de détails, une grande habileté dans les descriptions pour faire naître des représentations spatiales très complexes, exploitant toutes les possibilités de la langue pour décrire la forme, la dimension, l'extension des objets et des lieux les uns par rapport aux autres. Les informations spatiales sont insérées à tous les niveaux de l'énoncé, du prédicat à la périphérie.

Cette profusion d'espace n'est pas vaine, n'est pas insignifiante. L'effet produit est une prise de conscience d'une séparation entre le monde (chose en soi) et les représentations forgées à travers le prisme de la perception. Nous avons montré comment l'auteur s'applique en effet à « modeler » le texte au fil du regard, indépendamment des conventions liées d'une certaine façon à la physique naïve, qui voudraient qu'on localise une entité par rapport à une autre plus fixe, plus accessible perceptivement, etc. Cela l'amène à explorer toutes les directions possibles en établissant des relations de localisation des plus typiques aux moins typiques. De plus, par l'usage massif du défini, l'auteur nous oblige à saisir chaque entité (tout ou partie) avec la même attention consciente pour construire le lien qu'elle entretient avec les autres entités. Par ce biais, l'auteur nous fait franchir une seconde étape, celle de la conscience de soi qui crée activement le lien entre les entités, entre les perceptions.